ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION LES ABRIS DU MARIN

L'Assemblée générale de l'Association « Les Abris du Marin » s'est tenue le 21 septembre 2006, à partir de 17h00, au siège des affaires maritimes du Guilvinec.
Etaient présents :
M. Simon Le Rhun, Président,
M. Roger Guillamet, Vice Président
M. Yves Plouhinec, Trésorier,
M. René Bernard, Secrétaire,
Mme Simone Tanguy,
Mme Paulette Gonidec,
Mme Françoise Mercier,
M. Pierre Jean Berrou,
M. l' AG Le Saout,
M. l'APAM Vallée, chef du service des affaires maritimes du Guilvinec.

Représentés :
AG Hamon, Inspecteur Général des Affaires maritimes (pouvoir à M. Vallée)
M. Le Bolloch, directeur de l'ENIM, (pouvoir à M. Vallée)
M. Schirmann, Président de la Fédération des Pensionnés Marine Marchande, (pouvoir à M. Le Rhun)
M l'AG Quéré, Président de l'Agism, représenté par M Arnoult, directeur de l'Hôtel des Gens de Mer de Concarneau
M. Kerveillant, (pouvoir à M. Le Rhun)
M. Armel Le Strat (pouvoir à M Le Rhun).
Absents :
M. Louis Monfort (excusé)

Quatre adhérents étaient présents (Messieurs Cosquer, Coïc, Cozic et Bodéré), et 26 avaient donné pouvoir à divers membres du conseil d'administration.

La séance est ouverte à 17h00 par le Président qui remercie les personnes présentes et rappelle l'ordre du jour.

1 – Rapport moral et d'activités.
En 2005 le conseil d'administration s'est réuni deux fois et a examiné les demandes faites par les familles en difficultés. 40 demandes ont été examinées et 25 demandes ont reçu une suite favorable pour un montant de 9700 euros.
Nos adhésions sont en augmentation 63 en 2005 (+ 15) pour un montant de cotisations de 7264 euros (+680 euros)
Les nouveaux statuts ont été adoptés. Le projet de règlement intérieur va être soumis au vote de l'assemblée générale.
En 2006, l'action en faveur des familles en difficulté va être poursuivi.
Monsieur Simon Le Rhun ayant décidé d'arrêter ses fonctions de président de l'association, l'assemblée générale devra élire un nouveau bureau .
Le rapport moral et d'activités est approuvé à l'unanimité

2 - Rapport financier
Le conseil d'administration a décidé en 2005 de placer le capital de l'association à la Banque Populaire Atlantique qui présente un meilleur rendement pour les capitaux placés. Ce changement va permettre d'augmenter les intérêts reçus et ainsi les sommes distribuées aux familles en difficulté sachant que 80% des intérêts du capital placé leurs sont reversées Le conseil d'administration a bien veillé a ce que les placements effectués garantissent le maintien du capital de l'association.

Avoirs arrêtés au 31 décembre 2005

Compte chèque :	3985,30 euros	
Livret :	45000,00 euros	intérêts au 01/01/06 : 337,30 euros
CAT Fidelis :	100000,00 euros	
SCPI :	100280,00 euros	
TOTAL	249265,30 euros	

Quitus est donné au Trésorier et le rapport financier approuvé à l'unanimité

Le Président Simon Le Rhun intervient et fait part des réflexions que lui inspire l'étude des dossiers présentés par les services sociaux. En particulier il note que la précarité touche de plus en plus de familles dont la situation devrait être stable et en particulier des retraités. Le moindre incident de parcours, santé ou détérioration de l'habitat, entraîne un déséquilibre budgétaire difficile à rétablir.

3- Règlement intérieur
M. Roger Guillamet donne lecture du règlement intérieur de l'association.
Ce document est adopté à l'unanimité.

4- Questions diverses.
M. Belbéoch, des Editions Palantines de Plomelin, intervient et fait part de la parution en novembre prochain d'un ouvrage consacré aux « Marins-Pêcheurs de Cornouaille ».

Le livre sera illustré de photographies de Jacques de Thézac et est réalisé en collaboration avec le Musée départemental breton de Quimper.
La Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper participera à sa promotion.

5- Elections
Le Bureau est dans son ensemble candidat pour un nouveau mandat; messieurs Joseph Coïc et Louis Cozic acceptent d'entrer au Conseil d'Administration. L'ensemble des candidats sont élus à l'unanimité.

A 18h30 l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le nouveau conseil d'administration se réunit pour élire son nouveau bureau. Sont élus à l'unanimité :

Président : Roger Guillamet
Trésorier : Yves Plouhinec
Trésorière adjointe : Paulette Gonidec
Secrétaire : René Bernard
Secrétaire adjoint :Pierre-Jean Berrou

Il est souhaitable qu'au sein du Conseil d'administration quelqu'un puisse se charger de la vérification des comptes de l'association. Monsieur Simon Le Rhun prendra contact avec monsieur Jean Francis Kerveillant pour lui demander s'il accepte cette responsabilité.
.
Le Président Guillamet remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est faite et rappelle que les « Abris du Marin » représentent beaucoup pour lui son grand père ayant été gardien de l'Abri du Marin du Guilvinec pendant 60 ans et son père membre du Conseil d'Administration de l'œuvre des Abris du Marin et qu'ils ont bien connu Jacques de Thézac.
Pour toutes ces raisons il s'engage, malgré ses nombreuses activités et responsabilités associatives, à privilégier son action au sein de notre Association.

Sur proposition du président monsieur Simon Le Rhun est nommé président honoraire de l'association.

Le Secrétaire	Le Président honoraire	Le Président
R. Bernard	Simon Le Rhun	Roger Guillamet